

Bretagne, Finistère
Lanvéoc
Pointe de Lanvéoc

Fort de Lanvéoc (Cr 308), Pointe de Lanvéoc (Lanvéoc)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29002311

Date de l'enquête initiale : 2006

Date(s) de rédaction : 2006, 2024

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales de Bretagne, enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : fort, batterie

Destinations successives : édifice logistique

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Réseau hydrographique : Rade de Brest

Références cadastrales : OB, 1

Historique

Fermant l'anse du Fret à l'est, la pointe de Lanvéoc demeure un élément important de la défense de la rade au 18^e siècle car elle permet d'empêcher le mouillage où le repli d'une flotte ennemie dans la rivière Aulne. Mais ce poste est également essentiel à l'acheminement par mer de troupes vers ou depuis Brest.

L'ouvrage bâti par l'ingénieur du génie Louis-Lazare Dajot (1717-1786), directeur des fortifications de Bretagne, se compose d'une redoute centrale érigée au sommet d'un promontoire sur lequel subsistaient les vestiges d'un château médiéval. Isolée par un fossé sec, cette redoute abrite sur sa face ouest, sur deux niveaux, des casemates à l'épreuve de la bombe (datées de 1774). Sa face nord, parallèle à la côte, reçoit une batterie de huit mortiers tandis que sa face sud, côté terre, dispose d'un épais parapet protégeant huit canons. Une enceinte composée de trois fronts bastionnés irréguliers permet de résister à un coup de main du côté de la campagne. La nécessité de s'adapter au terrain irrégulier explique le tracé complexe de l'enceinte dont les bastions latéraux, constitués de gradins munis de traverses, épousent la falaise. Une vaste batterie de canons dominant la rade est établie au nord ; elle croise ses feux avec ceux de l'île Longue (Jean-Yves Besselièvre, 2007).

En 1858, le fort est armé cinq canons de 30 livres et cinq obusiers de 22 cm.

Des modifications importantes sont réalisées en 1878-1879. Le fort est alors doté de trois batteries de gros calibre ainsi que d'un magasin à poudre. Si une nouvelle entrée monumentale est élevée en 1878 (datée par chronogramme), trois casemates-logements sont datées de 1879. Deux des trois batteries participent également de la défense terrestre de la presqu'île de Crozon.

De 1914 à 1918, le fort sert de camp d'internement à des prisonniers austro-allemands. Dans les années 1930, il abrite une batterie antiaérienne (quatre canons de 75 mm) avant d'être occupé par l'armée allemande à partir du 19 juin 1940. Codée "C 308", la position accueille une batterie antiaérienne composée de pièces de 40 mm Flak 28 de la 4 / Marine-Flak 804. Quelques positions d'infanterie prenant la forme de créneaux en béton armé ont été aménagées sur les bastions. L'ensemble du fort, situé à proximité de la base de Lanvéoc-Poulmic, a été violemment bombardé en 1944.

Toujours propriété du ministère de la Défense, la porte monumentale visible de l'extérieur a été intégrée à la Route des fortifications de la Presqu'île de Crozon en 2007.

Période(s) principale(s) : 4^e quart 17^e siècle, 4^e quart 18^e siècle

Période(s) secondaire(s) : 4e quart 19e siècle

Dates : 1878 (porte la date), 1879 (porte la date)

Auteur(s) de l'oeuvre : Sébastien Le Prestre de Vauban (ingénieur militaire,), Louis-Lazare Dajot (ingénieur militaire,)

Description

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite, maçonnerie ; moellon

Matériau(x) de couverture : granite en couverture, terre en couverture

Plan : système bastionné

Typologies et état de conservation

État de conservation : désaffecté, état moyen, inégal suivant les parties

Décor

Techniques : sculpture,

Représentations : chronogramme

Précision sur les représentations :

Date : "1879".

Statut, intérêt et protection

Il s'agit d'un site en terrain militaire (Groupe d'Études Sous-Marines de l'Atlantique / GESMA) : l'accès est interdit sans autorisation préalable. Site intégré (la porte monumentale visible de l'extérieur et l'ancienne batterie à la Route des Fortifications de la presqu'île de Crozon créée en 2007.

Intérêt de l'oeuvre : vestiges de guerre, à signaler

Éléments remarquables : fort, porte, batterie

Statut de la propriété : propriété de l'Etat

Références documentaires

Documents d'archive

- **Collection Nivart**

Collection Nivart. MS144_200. Projets généraux pour la défense de Brest et de la rade. Ouvrages proposés par M. de la Rosière et par MM. Filley et Dajot. Plan, support papier, 0,454 x 0,629 mètre, 3e quart 18e siècle, 1772.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001849_P

Bibliographie

- **"Architecture militaire" [1975]**

TRUTTMANN, Philippe (Colonel). "Architecture militaire" in **La Presqu'île de Crozon, histoire, art, nature**, (sous la dir de L. Calvez), Paris, Nouvelle librairie de France, 1975, p. 345-362.

- **"Les ouvrages de fortification littorale du port de Brest - 1872-1917. La défense des côtes en France à l'âge industriel" [2004]**

JADÉ, Patrick. "Les ouvrages de fortification littorale du port de Brest - 1872-1917. La défense des côtes en France à l'âge industriel". Mémoire de maîtrise d'Histoire Contemporaine de l'Université de Bretagne Occidentale, sous la dir. de M.-T. Cloître, 2004, 293 p. et 141 p.

- **Index de la fortification française. Métropole et Outre-mer. 1874-1914 [2008]**

FRIJNS, Marco, MALCHAIR, Luc, MOULINS, Jean-Jacques, PUELINCKX, Jean. **Index de la fortification française. Métropole et Outre-mer. 1874-1914**. Vottem (Belgique) : autoédition, 2008, 832 p.

- **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal [2011]**
LÉCUILLIER, Guillaume (dir.), BESSELIÈVRE, Jean-Yves, BOULAIRE, Alain, CADIOU, Didier, CORVISIER, Christian, JADÉ, Patrick. **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal.**
Rennes : éditions Presses Universitaires de Rennes, collection Cahiers du patrimoine, 2011, n° 94, 388 p.
Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel)

Annexe 1

le fort de Lanvéoc par philippe Truttmann

Situation : sur la pointe de Lanvéoc, à 750 mètres au nord de l'agglomération du même nom.

GENERALITES GEOGRAPHIQUES

En légère saillie par rapport à la côte nord du fond de la rade de Brest, la pointe de Lanvéoc borde à droite, l'anse du Fret, elle-même limitée à gauche et à 3 500 mètres par l'île Longue. Le sommet culmine à 54 mètres.

Elle est séparée de l'île Ronde et de la pointe de l'Armorique par une passe de 3 500 mètres de large, donnant accès à l'extrême fond sud de la rade embouchure de l'Aulne.

L'intérêt de cette position est essentiellement constitué par la possibilité d'interdiction de cette passe, en croisant les feux avec les batteries de l'île Longue d'une part, de l'île Ronde et du fort de l'Armorique d'autre part.

HISTORIQUE SOMMAIRE

Un plan (Article 2 du projet de 1772, Archives du Génie, Vincennes) mentionne un vieux château au sommet topographique de la pointe.

À époque récente, la première organisation militaire du site remonte à 1694, dans le cadre de la mise en état de défense de la rade de Brest par Vauban. D'après les cartes de l'époque, il ne semble s'agir que d'ouvrages temporaires d'importance très secondaires (épaulements ou retranchement d'infanterie en terre). Les choses [en] restent en l'état jusqu'en 1772 où l'on décide d'occuper la position avec des ouvrages permanents (La même décision s'applique aux forts de l'île Longue, Le Corbeau, l'Armorique, Portzic etc... réalisés ou refondus à la même époque). Un premier projet (Génie Vincennes, Brest, carton IV, pièce I-10) relativement restreint, est rejeté, au profit d'un projet plus étendu réalisé de 1774 à 1776.

Construction du fort actuel : 1774-1776

Les travaux exécutés à cette époque comprennent :

- **Un fort carré** (appelé redoute) à fossé, escarpe et contrescarpe revêtues, implanté sur le sommet topographique de la pointe. La face nord de cette redoute, parallèle à la côte porte une batterie de 8 mortiers tirant sur la passe. La face ouest abrite des casemates à usage de logement et magasins, ainsi que la porte d'entrée de la redoute. La face sud porte un parapet massif en terre et joue le rôle de cavalier tirant par-dessus l'enceinte-enveloppe, vers l'intérieur des terres. La face est porte une simple crête d'infanterie.

- **Une enceinte-enveloppe** tracée approximativement en demi-cercle, retranchant la position à l'arrière, face à l'intérieur des terres. Elle est constituée de trois fronts bastionnés irréguliers et s'appuie, à droite et à gauche, au sommet des falaises est et ouest de la pointe. Les deux bastions d'extrémité (à l'est : bastion de "Landévennec", à l'ouest : bastion de "Lanvaux" (Orthographe du mot "Lanvéoc" qu[e l']on rencontre assez souvent dans les documents de 17e et du 18e siècles) n'étant pas couverts à l'arrière par la masse du fort-carré, et assez exposés aux coups de revers venant de la rade sont paradossés, traversés, et ont leur terre-plein établi en gradins (à cause de la pente du terrain). La côte nord de la pointe, bordée de falaises escarpées, jugées infranchissables, reste libre de défenses malgré le projet de Dajot 1775 pour [la campagne de] 1776 proposant de la couronner d'une escarpe, avec bastion, raccordée aux deux extrémités de l'enveloppe qui eût été ainsi continue sur tout le périmètre.

Réorganisation : 1878-1884

Peu ou pas de changements à la fin du 18e siècle (Disposition pour la garde des batteries - 11 février 1778, Archives Municipales de Brest, Fonds Langeron. Lanvau (sic) : 4 canons, 4 mortiers ; 24 soldats de Crozon. Le fort est placé sous le commandement de Monsieur de Clesheur, commandant la défense de la côte de Cornouaille[s]. Il est stipulé (même source) que les "batteries de ... Lanvau" n'étant pas aussi intéressantes que celles du goulet, surtout après la sortie de l'armée navale, elle seront évacuées) et jusqu'après la guerre de 1870. Mais, à partir de 1878, dans le cadre de la refonte générale des ouvrages de défense côtière, menée parallèlement avec la réorganisation des frontières au nord-est (système Séré de Rivières), on procède à la réorganisation du fort de Lanvéoc.

Cette réorganisation répond à deux impératifs :

- Défense côtière : création de batteries de gros calibres remplaçant les vieux matériels de Louis-Philippe, convenablement protégées contre les nouveaux matériels d'artillerie rayée.
- Défense terrestre : transformation de l'enceinte arrière en vue d'en faire un fort de ceinture (ou de rideau), point d'appui de gauche de la nouvelle ligne de défense arrière barrant la presqu'île de Crozon vers la terre et jalonnée par le réduit de Landaoudec et le fort de Crozon.

Les ouvrages contruits à cette période consiste en :

- Défense côtière : une batterie de 4 pièces de 24 cm Marine modèle 1870 orientée au nord nord-ouest, prenant d'enfilade la passe entre l'île Longue et la pointe de l'Armorique, et construite en contre-bas saillant nord de [du : ?] fort-carré entre celui-ci et le bastion de Landévennec (champ de tir : 220 degrés). Cette batterie couvre également l'anse du Fret.

- Défense mixte : une batterie de 2 canons de 16 cm Marine modèle 1858-1860, dont la capitale est orientée à l'ouest-sud-ouest suivant la côte du fond de l'anse du Fret, avec un champ de tir de 110 degrés se recoupant aux deux tiers avec celui de la batterie de 24 cm, permettant de battre l'anse du Fret et l'intervalle fort de Lanvéoc - réduit de Landaoudec - fort de Crozon et le terrain en avant de ces ouvrages. Cette batterie sera ultérieurement armée de pièces de 90 mm modèle 1877 (batterie ouest).

- Défense terrestre : une batterie de 2 canons de 16 cm Marine modèle 1858-1860 dont la capitale est orientée au sud-est et dont le champ de tir de 90 degrés, se recoupant légèrement à droite avec celui de la batterie ci-dessus, permet de battre la presqu'île de Crozon et particulièrement le carrefour de Tal-ar-Groas.

Comme la batterie précédente, cette batterie recevra des pièces de 90 mm modèle 1877 (de Bange), une fois le matériel 1858-1860 retiré du service. Elle prendra alors la dénomination de batterie de 90 mm sud (batterie située au sud du fort carré, derrière le bastion central de l'enveloppe).

En même temps que l'on construit les 3 batteries ci-dessus, on procède à d'importants remaniements du fort carré dont les faces nord et est sont dotées de casemates logements (datées 1879), de passages couverts assurant des communications protégées entre la cour centrale et les batteries extérieures ; un magasin à poudre enterré type 1874 est construit dans le fossé de la face nord ; le fossé, devenu inutile, est alors comblé sur les faces nord, est et sud (en partie) et le glacis raccordé à la crête supérieure. Seule la face ouest reste découverte et les casemates de 1774 conservées pour le service du temps de paix (elles ne sont plus à l'épreuve des nouveaux projectiles). Il ne surviendra plus d'autre modification par la suite : bombardé en 1944, le fort a subi des dégâts. Le site a été utilisé pour l'édification depuis 1957, de bâtiments sans rapport avec la fortification, qui eux ont altéré le caractère.

DESCRIPTION

- Enceinte extérieure

Protection arrière, face à l'intérieur des terres, des batteries côtières, elle remonte pour l'essentiel à 1773 et ne paraît avoir subi que peu de remaniements ultérieurs. En plan, elle est constituée par un couronné irrégulier, dont la capitale est orientée nord-ouest sud-est, face à la terre, s'appuyant, aux deux extrémités, par deux demi-bastions (dit de "Landévennec" et de "Lanvéoc") aux côtes ouest et est de la presqu'île. Le bastion central, ou ce qui en tient lieu, a sa face gauche remplacée par une courtine encadrée de deux demi-bastions (dit du "Fret" et de "Poulmic") tracés de telle sorte que la face du bastion de Poulmic (demi-bastion de droite) est flanquée par le flanc droit du bastion du Fret tandis que celle du bastion du Fret l'est par le flanc droit du bastion de Landévennec (situé à sa gauche) et non pas par le flanc gauche du bastion de Poulmic (son voisin de droite) par rapport auquel elle se trouve en angle mort. Le tout donne ainsi un système à trois demi-bastions et un bastion irrégulier, constituant trois fronts, dont un à flanquement unilatéral. On se retrouve là en présence d'une irrégularité due à une adaptation au cas particulier du terrain.

Au point de vue du nivellement, le front central est implanté sur le plateau du sommet et se trouve sensiblement horizontal, par contre les deux fronts droit et gauche suivent à peu près la pente du terrain ; le terre-plein des faces des deux demi-bastions d'extrémités est établi en gradins à ressauts.

L'enceinte ne comporte de fossé (Le projet de 1778 prévoit un fossé continu avec chemin couvert et places d'armes rentrantes) que devant la courtine du front de droite (entre la bastion de Lanvéoc et celui de Poulmic) où se trouve la porte d'entrée. Elle est en outre dépourvu de demi-lunes ; tout ceci démontre qu'on est en présence d'une simple enceinte de sûreté, destinée à résister à un coup de main et non à un siège régulier. L'escarpe est en maçonnerie de moellons de schiste surmontée d'une tablette appareillée inclinée vers l'avant et formant plongée. Chaînes d'angle harpées.

Porte d'entrée : on ne possède, actuellement, aucun détail sur la porte d'origine de l'enceinte. La porte actuelle est datée de 1878 et est en tous points semblable à celle, datée de 1879, construite sur les lignes de l'île Longue [détruites]. C'est un corps de bâtiments dont la façade extérieure, en légère saillie sur le parement de l'escarpe, est entièrement construite en gros appareil de granite gris-beige, soigneusement dressé. Le passage voûté en plein cintre, à claveaux rayonnants, s'ouvre dans une feuillure intéressant les deux tiers de la hauteur de la façade et les trois cinquième de sa largeur. Les parties de façade encadrant ce passage forment ainsi deux montants.

La partie supérieure de l'ouvrage est constituée d'un parapet vertical en attique surmonté d'une tablette légèrement saillante : ce parapet a été entaillé, sous l'occupation, de deux créneaux à ébrasement extérieur gradiné en trémis. Ce parapet est souligné, à la base, d'une corniche moulurée à forte saillie. Au-dessus de la feuillure, un bandeau mouluré souligne la frise plane portant en son centre, à l'aplomb de l'axe du passage, un petit tableau [cartouche] rectangulaire entouré d'un cadre dans lequel est gravée la date de 1878.

La façade intérieure encore plus simple, est percée d'une baie identique à celle de la façade extérieure. Entre les deux, se trouve un vestibule dont la voûte porte la terrasse supérieure, et dans lequel, de part et d'autre du passage central se trouvent les fossés où descendaient les longerons lestés du pont-levis à bascule en dessous, supprimé et remplacé par un tablier fixe en béton.

Le tout, de construction très soignée, est d'une architecture dépouillée et presque dépourvue d'ornements, dans la tradition de la sévérité classique de l'architecture militaire d'après la Révolution.

- Le fort carré (ou redoute centrale)

Implanté au sommet de la pointe, derrière le bastion central, cet ouvrage était, à l'origine, constitué par une redoute carrée, à escarpe revêtue, entourée d'un fossé avec un chemin couvert et un glacis assez accusé du côté du nord. La face Nord portait une batterie de six mortiers destinés à tirer sur les navires au mouillage dans la rade intérieure et les faces Sud ; une batterie de canons à parapet épais tirant face au Sud, par dessus le bastion central. La face Ouest était creuse et comportait un casernement casematé à deux niveaux, destiné au logement de la garnison et dont les ouvertures donnaient principalement sur la cour centrale, carrée.

Lors de la réorganisation opérée en 1878, l'ouvrage a été profondément modifié :

- Les parapets et massifs de terre des faces nord, est et sud ont été surépaissis et raccordes, à terre coulante, au terrain naturel environnant, par dessus les fossés qui ont alors été comblés.
- Le rempant de la face nord a été remanié et a reçu des casemates logements ouvrant sur la cour centrale, et adossés à un magasin à poudre enterré.
- La face est a été percée d'un passage couvert assurant la communication avec la batterie de 24 cm.
- Seule la face ouest n'a pas été modifiée et a gardé son aspect d'origine.

Tous ces remaniements ont abouti à donner à cet ouvrage l'aspect qu'il a gardé aujourd'hui.

Face Ouest. Seule face restée dégagée de l'ouvrage d'origine, elle se présente à l'extérieur sous forme d'un mur d'escarpe en moellons de granite, avec fruit, couronné d'une tablette. Au milieu, légèrement désaxée vers le nord se trouve, au niveau du sol, la porte d'entrée de l'ouvrage, massif de maçonnerie en saillie sur l'escarpe et dont le dessus s'amortit en cavet. Dans ce massif s'ouvre le passage, en voûte surbaissée du couloir d'entrée. Au-dessus, dans l'escarpe, un petit tableau rectangulaire porte la date de 1776.

Au-dessus de l'entrée et à gauche, deux fenêtres rectangulaires à montants harpés et linteaux monolithiques de granite donnent jour aux locaux du premier étage, en lieu et place de quatre créneaux de fusillade existant à l'origine (d'après le grand Atlas du début du 19e siècle). Une bombe d'avion a ouvert une brèche dans l'escarpe et démolit la moitié droite du massif de la porte.

L'escarpe constitue le mur de fond des casemates prenant jour dans la façade intérieure, sur la cour centrale. Il s'agit de quatre casemates rectangulaires, séparées par des piédroits, et voûtées en anse de panier, à l'épreuve de la bombe. Du sud au nord, la première et la deuxième sont des logements identiques à un seul niveau et disposent d'une cheminée, la troisième à deux niveaux est divisée par des refends et abrite, au rez-de-chaussée, le couloir d'entrée et la cage d'escalier et, au premier étage, trois locaux à usage de magasins servant également à la défense verticale du passage d'entrée.

La quatrième casemate est identique à la première et à la deuxième.

Le couloir d'entrée voûté en anse de panier très aplatie, est rétréci au premier quart de sa longueur jusqu'à la porte proprement dite ; en avant de celle-ci la voûte est percée d'un assommoir, et, en arrière, du passage d'une herse, dispositifs servis à partir des locaux de l'étage supérieur. Il n'y a jamais eu de pont à bascule dans le dispositif de défense d'entrée.

L'ensemble des locaux casematés était, à l'origine, protégé par une toiture en bâtière qui a été supprimée par la suite.

Du côté de la cour intérieure, ces locaux sont fermés par une façade verticale en maçonnerie enduite. Chaque casemate ouvrait sur la cour par une porte et une fenêtre, sauf la troisième ouvrant par deux portes (dont celle du couloir d'entrée) surmontée de deux yeux-de-boeuf.

Face nord. Constituée par un ensemble de locaux casematés, construits en 1878-1879, noyés sous le massif de terre protecteur, sauf la façade arrière bordant la cour centrale.

D'ouest en est on trouve :

- Un passage couvert sud-nord, voûté en plein cintre, dont l'extrémité nord a été écrasée par une bombe d'avion. Ce passage couvert dessert le magasin à poudre.
- Trois casemates-logements : identiques et parallèles, orientées perpendiculairement à la façade sur cour, fermées au fond par le mur de la galerie enveloppe et à l'avant par un mur de façade percé, pour chaque casemate, d'une porte centrale encadrée de deux fenêtres. Ces casemates sont voûtées en voûtes surbaissées et sont isolées, à l'ouest par le passage couvert, à nord et à l'est par une galerie enveloppe.

Derrière les deux premières casemates, et séparé de celles-ci par la galerie enveloppe, se trouve le magasin à poudre, à chambre de 12 par 5,50 mètres voûtée en voûte surbaissée et dont l'entrée donne sur le passage couvert. Au nord et à l'est la chambre des poudres est isolée par une seconde galerie enveloppe partant de l'extrémité nord du passage couvert et retombant dans la première galerie enveloppe derrière la troisième casemate-logement. Derrière le fond de la chambre des poudres, la galerie enveloppe s'élargit en chambre des lanternes, éclairant la chambre des poudres par l'ouverture habituelle. La chambre des poudres est entièrement enduite au mortier soigneusement dressé.

Tous ces locaux sont conformes aux dispositions réglementaires de 1874 et constituent un ensemble compact, fonctionnel et soigneusement construit.

L'entrée du passage couvert, est constituée par une baie en plein cintre bordée d'un encadrement en gros appareil de granite harpe, soigneusement dressé. Par contre les encadrements des portes et des fenêtres des casemates-logements sont à montants rectilignes et linteaux en voûte surbaissée ; le tout en gros appareil soigneusement dressé et légèrement

saillant sur la façade. Celle-ci est surmontée d'une tablette horizontale saillante. Au-dessus de la porte de la première casemate, un petit tableau rectangulaire à cadre saillant porte, gravée, la date de 1879.

Face est. À l'intérieur de la cour, le long de cette face se trouvait autrefois un pavillon d'officier, variante du plan-type de Vauban. Ce bâtiment a été supprimé au 19^e siècle. La seule particularité de cette face est un passage couvert, construit en 1879, qui traversait le rempart et assurait la communication en direction de la batterie de 24 cm. Le couloir en a été écrasé par les bombes.

Face sud. Ne comporte qu'une rampe d'accès au terre-plein supérieur, soutenue par un mur de maçonnerie. Sous cette rampe, local voûté à usage de citerne à eau.

- Batterie de 24 cm

Implantée en contrebas du fort carré, entre celui-ci et la côté nord-ouest de la Pointe. C'est un ouvrage rectiligne à quatre plateformes de pièce, traverses abris et parapet en terre, le tout bordé à l'arrière par une route de service. Capitale de tir orientée à l'ouest nord-ouest.

CONCLUSION

Ouvrage composite couvrant un siècle environ d'histoire de l'architecture militaire et associant, sur un site dominant assez pittoresque, et des ouvrages de défense côtière et des ouvrages de défense terrestre. Cependant, la rusticité et l'absence de décoration des constructions, les remaniements et, en particulier, l'adjonction des massifs de terre, enfin l'état d'abandon général concourent à en faire un monument d'intérêt assez secondaire n'apportant rien de spécifique.

Annexe 2

"La défense de la rade par Dajot (Lanvéoc, Île-Longue, Armorique, Corbeau)" par Jean-Yves Besselièvre, 2007

"En 1772, l'ingénieur du génie Louis-Lazare Dajot (1717-1786), directeur des fortifications de Bretagne, élabore un plan de défense par terre et par mer de la place de Brest. Reprenant partiellement les propositions faites en 1764 par l'ingénieur Pierre Filley de la Côte (1695-1779), il entreprend notamment la construction, entre 1772 et 1776, de nouveaux forts et batteries renforçant la défense de la rade. Pour leur armement, Dajot privilégie les mortiers afin de rendre impossible le mouillage d'une flotte ennemie en rade après le franchissement du goulet.

Le fort de Lanvéoc

Fermant l'anse du Fret à l'est, la pointe de Lanvéoc demeure un élément important de la défense de la rade au 18^e siècle car elle permet d'empêcher le mouillage ou le replis d'une flotte ennemie dans la rivière Aulne. Mais ce poste est également essentiel à l'acheminement par mer de troupes vers ou depuis Brest.

L'ouvrage bâti par Dajot se compose d'une redoute centrale érigée au sommet d'un promontoire sur lequel subsistaient les vestiges d'un château médiéval. Isolée par un fossé sec, cette redoute abrite dans sa face ouest, sur deux niveaux, des casemates à l'épreuve de la bombe. Sa face nord, parallèle à la côte, reçoit une batterie de huit mortiers tandis que sa face sud, côté terre, dispose d'un épais parapet protégeant huit canons. Une enceinte composée de trois fronts bastionnés irréguliers permet de résister à un coup de main du côté de la campagne. La nécessité de s'adapter au terrain irrégulier explique le tracé complexe de l'enceinte dont les bastions latéraux, constitués de gradins munis de traverses, épousent la falaise. Une vaste batterie de canons dominant la rade est établie au nord ; elle croise ses feux avec l'Île-Longue.

Le fort de Île-Longue

À l'Île-Longue, qui ferme l'anse du Fret à l'ouest, Dajot complète le fort et la batterie de Vauban. Le rôle de cet ouvrage est de s'opposer aux navires ennemis parvenus en rade au moyen de canons et d'interdire le mouillage grâce aux mortiers.

Les embrasures de tir percées dans le parapet de la batterie sont supprimées afin que les canons puissent tirer à barbette. Cette disposition permet un plus grand débattement lors du tir sur des navires en évolution et offre une meilleure protection aux servants. Une plate-forme pour six mortiers est implantée au nord-ouest en contrebas de la batterie de canons. Le fort pouvant être pris à revers par une troupe débarquée à la gorge de la presqu'île, Dajot le renforce en le dotant d'un chemin couvert. À l'intérieur plusieurs bâtiments succèdent aux installations du 17^e siècle : magasin à poudre, logement pour la troupe, logement pour le commandant et corps de garde.

Des travaux réalisés par Dajot, seule subsiste aujourd'hui la batterie de mortiers envahie par la végétation, en contrebas d'installations de la base de la Force océanique stratégique.

Le fort de l'Armorique

Implantée à l'extrémité ouest de la presqu'île de Plougastel, la pointe de l'Armorique contrôle l'accès au fond de la rade et à la rivière Aulne. Dajot décide d'y implanter le fort de Plougastel, appelé plus tard fort de l'Armorique.

Du côté de la terre, l'ouvrage comprend un front bastionné composé d'une courtine flanquée de deux demi-bastions. La demi-lune, le chemin couvert et le glacis prévus initialement ne sont pas réalisés car jugés superflus puisque l'ouvrage doit résister à un coup de mains et non à un siège en règle. Du côté de la mer, une batterie reçoit huit mortiers qui croisent leurs feux avec l'Île-Longue. Un magasin à poudre, un corps de garde et une caserne complètent l'ensemble.

Le fort du Corbeau

Poste de moindre importance dans la défense de la rade, le fort du Corbeau, en presqu'île de Plougastel, contribue à rendre le mouillage en rade impossible.

Dajot complète la batterie de campagne de Vauban par une redoute de maçonnerie de forme rectangulaire. Dépourvue de fossé, cette redoute est défilée par un glacis sur trois de ses faces. Au nord et à l'ouest, une batterie de huit mortiers est installée sur la plate-forme sommitale. L'ouvrage abrite également un magasin à poudre et un corps de garde. La batterie basse du 17^e siècle est maintenue et armée de canons. Deux branches de retranchements, percées de meurtrières de fusillade, relient la redoute au rivage afin de résister à un coup de mains".

Annexe 3

Evolution de l'armement du fort de Lanvéoc (1893-1914)

Selon l'Atlas des batteries de côte de 1893, les batteries du fort de Lanvéoc sont armées de :

- 4 canons Marine de 24 cm modèle 1870 sur affût Marine modèle 1876-T-1883 P.A. (batterie de droite) (cote : 36,06 mètres) ;
- 2 canons de 16 cm modèle 1858-1860 (cote : 49,60 mètres) ;
- 2 canons de 16 cm modèle 1858-1860 (cote : 39,35 mètres).

Selon l'Atlas des batteries de côte de 1900, les batteries du fort de Lanvéoc sont armées de :

- 4 canons Marine de 24 cm modèle 1870 sur affût Marine modèle 1876-T-1883 P.A. ("batterie de droite", cote : 36,06 mètres) ;
- 4 canons-révolvers de 37 mm sur affût de circonstance.

Selon l'Atlas des batteries de côte de 1904, les batteries du fort de Lanvéoc sont armées de :

- 4 canons Marine de 24 cm modèle 1870 sur affût Marine modèle 1876-T-1883 P.A. (batterie de droite) (cote : 36,06 mètres) ;
- 2 canons de 16 cm modèle 1858-1860 (cote : 49,60 mètres) ;
- 2 canons de 16 cm modèle 1858-1860 (cote : 39,35 mètres) ;
- 4 canons de 47 mm à tir rapide.

Selon l'Atlas des batteries de côte de 1913, les batteries du fort de Lanvéoc sont armées de :

- 4 canons Marine de 24 cm modèle 1870 sur affût Marine modèle 1876-T-1883 P.A. (batterie de droite) (cote : 36,06 mètres)

Selon l'Atlas des batteries de côte de 1914, les batteries du fort de Lanvéoc sont armées de :

- 4 canons Marine de 24 cm modèle 1870 sur affût Marine modèle 1876-T-1883 P.A. (batterie de droite) (cote : 36,06 mètres).

Annexe 4

Iconographie

20082910472NUCA : Service Historique de la Défense, Château de Vincennes. Fonds de la Marine, SHDMD07001849_P.

20062907032NUCA : Archives Départementales, Finistère, 3P187_001.

20062907033NUCA : Archives Départementales, Finistère, 3P112_113.

20062907034NUCA : Archives Départementales, Finistère, 3P112_113.

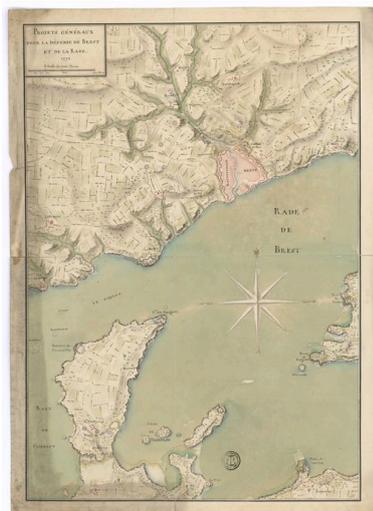
19692900392Z : , Bande n° 231.

19692900391Z : , Bande n° 231.

19692900390Z : , Bande n° 231.

19692900389Z : , Bande n° 230.

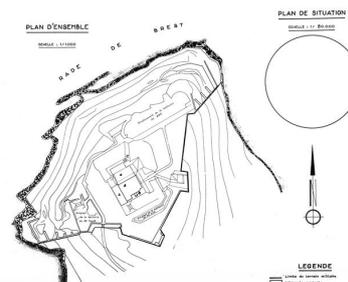
Illustrations



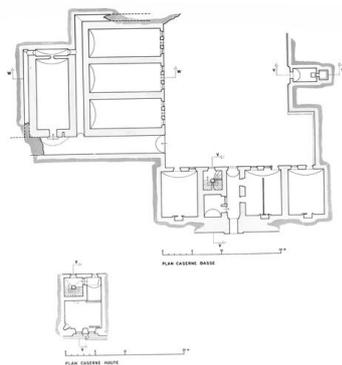
Projets généraux pour la défense de Brest et de la rade : ouvrages proposés par M. de la Rosière et par MM. Filley et Dajot, 1772
 Repro. Service Historique de la Défense, Autr. ingénieur. Louis-Lazare Dajot (1717-1786) Pierre Filley de la Côte (1695-1779)
 IVR53_20082910472NUCA



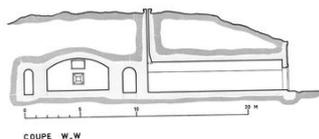
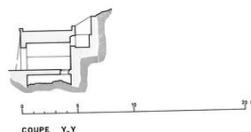
Extrait du cadastre de la commune de Lanvéoc, 1830 (collection : Archives Départementales du Finistère)
 Phot. Archives départementales du Finistère
 IVR53_20062907034NUCA



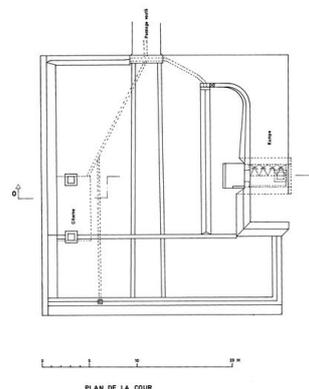
Plan d'ensemble
 Phot. Guy Artur, Phot. Norbert Lambart,
 Autr. Coignat Autret
 IVR53_19872900087PA



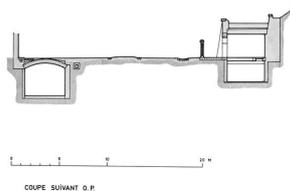
Plan d'ensemble des casernements (hauts et bas) du fort
 Phot. Guillaume Lécueillier,
 Autr. Coignat Autret
 IVR53_20062907020PA



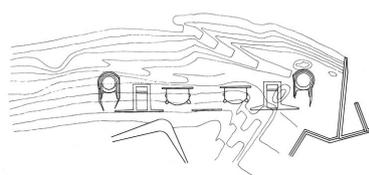
Coupes (Y-Y, V-V et W-W) des casernements (haut et bas)
 Phot. Guy Artur, Phot. Norbert Lambart,
 Autr. Coignat Autret
 IVR53_19872900168PA



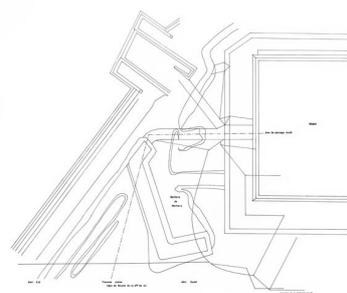
Plan de la cour du fort avec ses modifications (citerne)
 Phot. Guy Artur, Phot. Norbert Lambart,
 Autr. Coignat Autret
 IVR53_19872900173PA



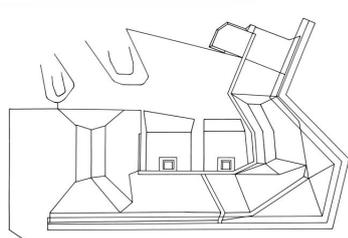
Coupe O-P de la cour du fort avec ses modifications (citerne)
 Phot. Guy Artur, Phot. Norbert Lambart, Autr. Coignat Autret
 IVR53_19872900174PA



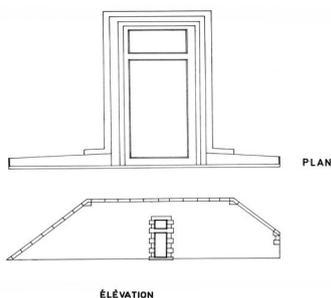
Plan masse de la batterie de 24 cm
 Phot. Guy Artur, Phot. Norbert Lambart, Autr. Coignat Autret
 IVR53_19872900170PA



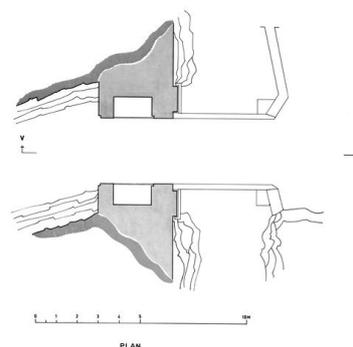
Plan masse entre la batterie de 24 cm et le fort
 Phot. Guy Artur, Phot. Norbert Lambart, Autr. Coignat Autret
 IVR53_19872900169PA



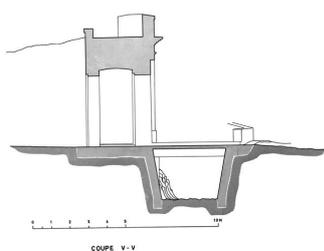
Plan masse de la soute-abri ouest de la batterie de 24 cm
 Phot. Guy Artur, Phot. Norbert Lambart, Autr. Coignat Autret
 IVR53_19872900088PA



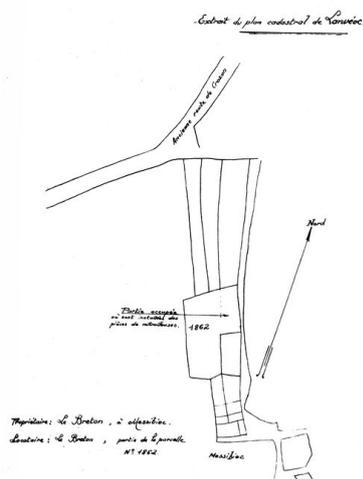
Plan et élévation de la soute-abri ouest de la batterie de 24 cm
 Phot. Guy Artur, Phot. Norbert Lambart, Autr. Coignat Autret
 IVR53_19872900089PA



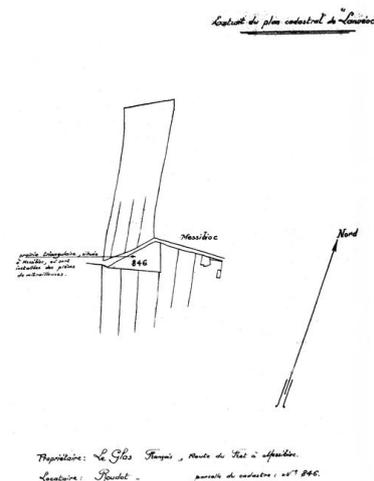
Plan de la porte d'entrée monumentale et du fossé du fort (1879)
 Phot. Guy Artur, Phot. Norbert Lambart, Autr. Coignat Autret
 IVR53_19872900175PA



Coupe de la porte d'entrée monumentale et du fossé du fort (1879)
 Phot. Guy Artur, Phot. Norbert Lambart, Autr. Coignat Autret
 IVR53_19872900176PA



Plan cadastral de situation du lieu-dit Messibioc à Lanvéoc (parcelle n° 1862, propriétaire : Le Breton). Légende : partie occupée par la Marine où sont installées des pièces de mitrailleuses
 Phot. Guy Artur, Phot. Norbert Lambart, Autr. Coignat Autret



Plan cadastral de situation du lieu-dit Messibioc à Lanvéoc (parcelle n° 846, propriétaire : Le Glas, locataire : Roudot). Légende : partie triangulaire occupée par la Marine où sont installées des pièces de mitrailleuses
 Phot. Guy Artur, Phot. Norbert Lambart, Autr. Coignat Autret

IVR53_19872900090PA



Vue de la porte monumentale datée de 1878 (état en 1969)
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900006X

IVR53_19872900091PA



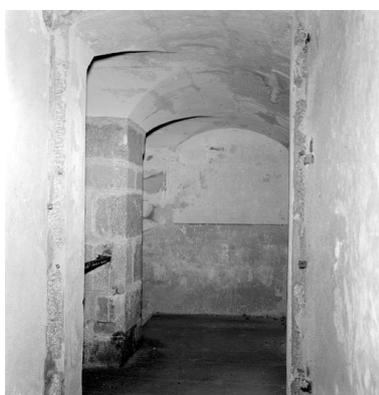
Vue du passage couvert et des casernements (état en 1969)
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900008X



Vue des casernements (état en 1969)
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900007X



Vue d'un oculus des casernements (état en 1969)
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900009X



Vue de l'intérieur des casernements (état en 1969)
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900010X



Vue de l'intérieur des casernements (état en 1969)
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900011X



Vue des parties anciennes des casernements datés 1774 (état en 1969)
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900012X



Vue des créneaux de pied ou assomoirs (état en 1969)
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900013X



Vue du fort (état en 1969)
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900014X



Vue de l'intérieur d'une casemate (état en 1969)
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900015X



Vue du magasin à poudre (état en 1969)
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900016X



Vue du fort (état en 1969)
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900017X



Vue du fort (état en 1969)
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900018X



Vue de la cour intérieure (état en 1969)
Phot. Guy Artur
IVR53_196929000392Z



Vue du fort : cage d'escalier (état en 1969)
Phot. Guy Artur
IVR53_196929000391Z



Vue du fort : cage d'escalier (état en 1969)



Vue du fort : cage d'escalier (état en 1969)



Vue générale (état en 2007)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906107NUCA

Phot. Guy Artur
IVR53_19692900390Z



Vue générale : porte monumentale (état en 2007)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906108NUCA

Phot. Guy Artur
IVR53_19692900389Z



Vue de la porte monumentale datée de 1878 (état en 2007)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906109NUCA



Vue de détail de la porte monumentale datée de 1878
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906110NUCA



Vue de détail de la porte monumentale datée de 1878
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906111NUCA



Vue de la voûte du passage d'entrée (état en 2007)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906113NUCA



Vue de détail de la porte monumentale datée de 1878 : support en granite du pont-levis basculant (état en 2007)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906114NUCA



Vue de détail de la porte monumentale datée de 1878 :



Vue de détail de la porte monumentale datée de 1878 (état en 2007)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906116NUCA



Vue de la signalétique en place (état en 2007)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906119NUCA

support en granite du pont-
levis basculant (état en 2007)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906115NUCA



Vue du front bastionné irrégulier
situé à l'est de la porte (état en 2007)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906120NUCA



Vue du fort de Lanvéoc : demi-
bastion est, embrasures bétonnées
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906121NUCA



Vue du fort de Lanvéoc : demi-
bastion est, embrasures bétonnées
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906122NUCA



Vue du fort de Lanvéoc : demi-
bastion est, embrasures bétonnées
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906123NUCA



Vue du fort de Lanvéoc : courtine
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906124NUCA



Vue du fort de Lanvéoc :
demi-bastion est
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906125NUCA



Vue du fort de Lanvéoc : courtine
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906126NUCA



Vue du fort de Lanvéoc :
détail du parement
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906127NUCA



Vue du fort de Lanvéoc : courtine
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906128NUCA



Vue du fort de Lanvéoc :
demi-bastion est



Vue du fort de Lanvéoc :
demi-bastion est



Vue du fort de Lanvéoc :
demi-bastion de l'extrémité est

Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906129NUCA



Vue du fort de Lanvéoc : demi-bastion de l'extrémité est, détail du liaisonnement du parement
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906132NUCA

Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906130NUCA



Vue du fort de Lanvéoc : demi-bastion de l'extrémité est, détail du liaisonnement du parement. Chaîne en granite
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906133NUCA

Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906131NUCA



Vue du fort de Lanvéoc : demi-bastion de l'extrémité est, détail du liaisonnement du parement
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906134NUCA



Vue du fort de Lanvéoc : demi-bastion de l'extrémité est, détail du liaisonnement du parement
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906135NUCA



Vue du fort de Lanvéoc : demi-bastion de l'extrémité est
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906136NUCA



Vue du fort de Lanvéoc : demi-bastion de l'extrémité est, détail du parement, lézarde
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906137NUCA



Vue du fort de Lanvéoc : batterie



Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906138NUCA

Vue du fort de Lanvéoc :
batterie et parapet en maçonnerie
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906139NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les batteries d'artillerie de bombardement (post 1870) (IA29002300)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Capitainerie de Crozon : ensemble fortifié (IA29001822) Bretagne, Finistère, Crozon

Groupe défensif côtier "Crozon" codé "Cr" (Crozon) (IA29004713) Bretagne, Finistère, Crozon

Vestibule et rade de Brest : ensemble fortifié (19e siècle) (IA29001846) Bretagne, Finistère, Brest

Fort de l'Armorique (B 409), Pointe de l'Armorique (Plougastel-Daoulas) (IA29004716) Bretagne, Finistère, Plougastel-Daoulas, Pointe de l'Armorique

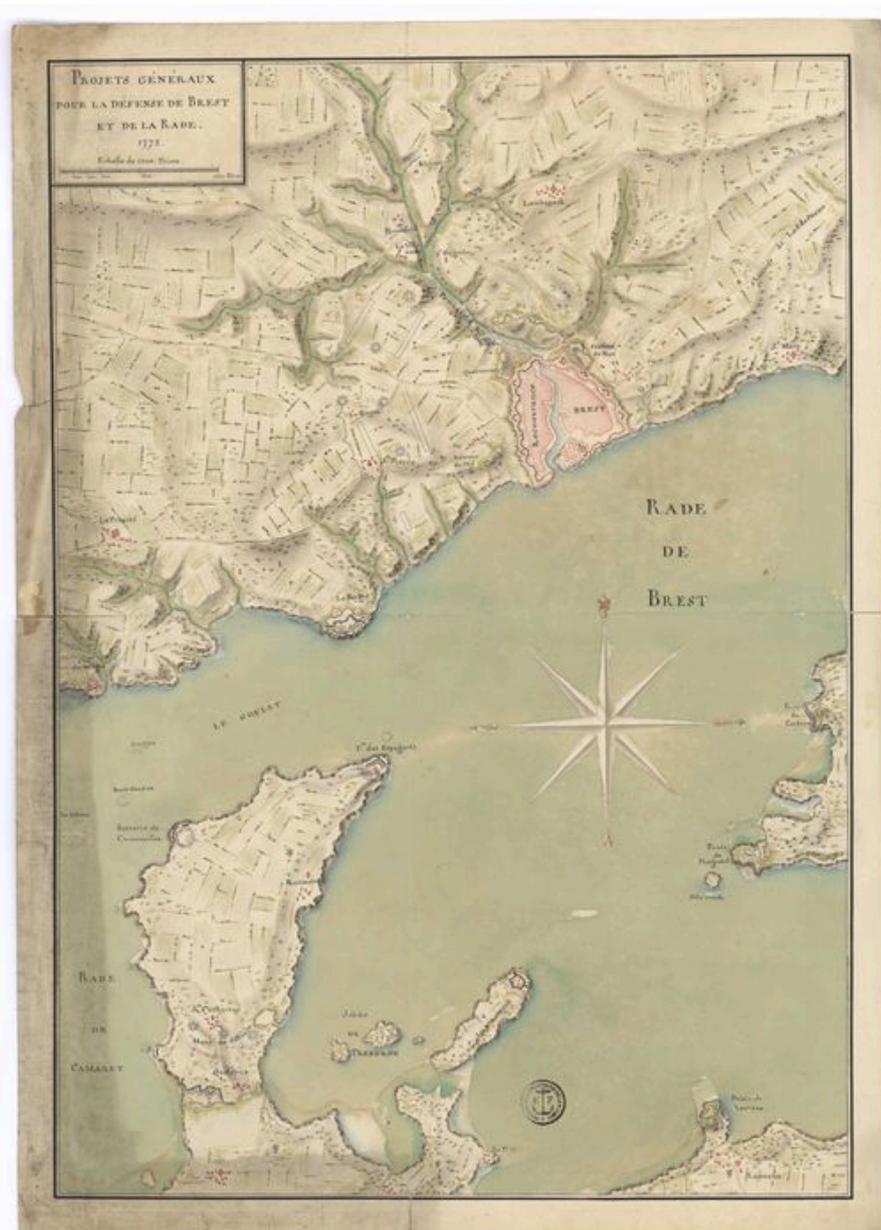
Fort du Corbeau (B 403), pointe du Corbeau (Plougastel-Daoulas) (IA29004717) Bretagne, Finistère, Plougastel-Daoulas, Pointe du Corbeau

Fort et batteries (2 canons de 16 cm modèle 1858-1860 ; 3 mortiers Marine de 30 cm modèle 1883 ; 4 canons Marine de 24 cm modèle 1870 ; 2 canons Marine de 27 cm modèle 1870 ; 4 canons Marine de 19 cm modèle 1864-1866) puis base navale pour sous-marins, Ile Longue (Crozon) (IA29002310) Bretagne, Finistère, Crozon, Ile Longue

Ville-port de Brest (IA29001105) Bretagne, Finistère, Brest

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécueillier

Copyright(s) : (c) Association Pour l'Inventaire de Bretagne ; (c) Région Bretagne



Projets généraux pour la défense de Brest et de la rade : ouvrages proposés par M. de la Rosière et par MM. Filley et Dajot, 1772

Référence du document reproduit :

- **Collection Nivart**

Collection Nivart. MS144_200. Projets généraux pour la défense de Brest et de la rade. Ouvrages proposés par M. de la Rosière et par MM. Filley et Dajot. Plan, support papier, 0,454 x 0,629 mètre, 3e quart 18e siècle, 1772.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001849_P

IVR53_20082910472NUCA

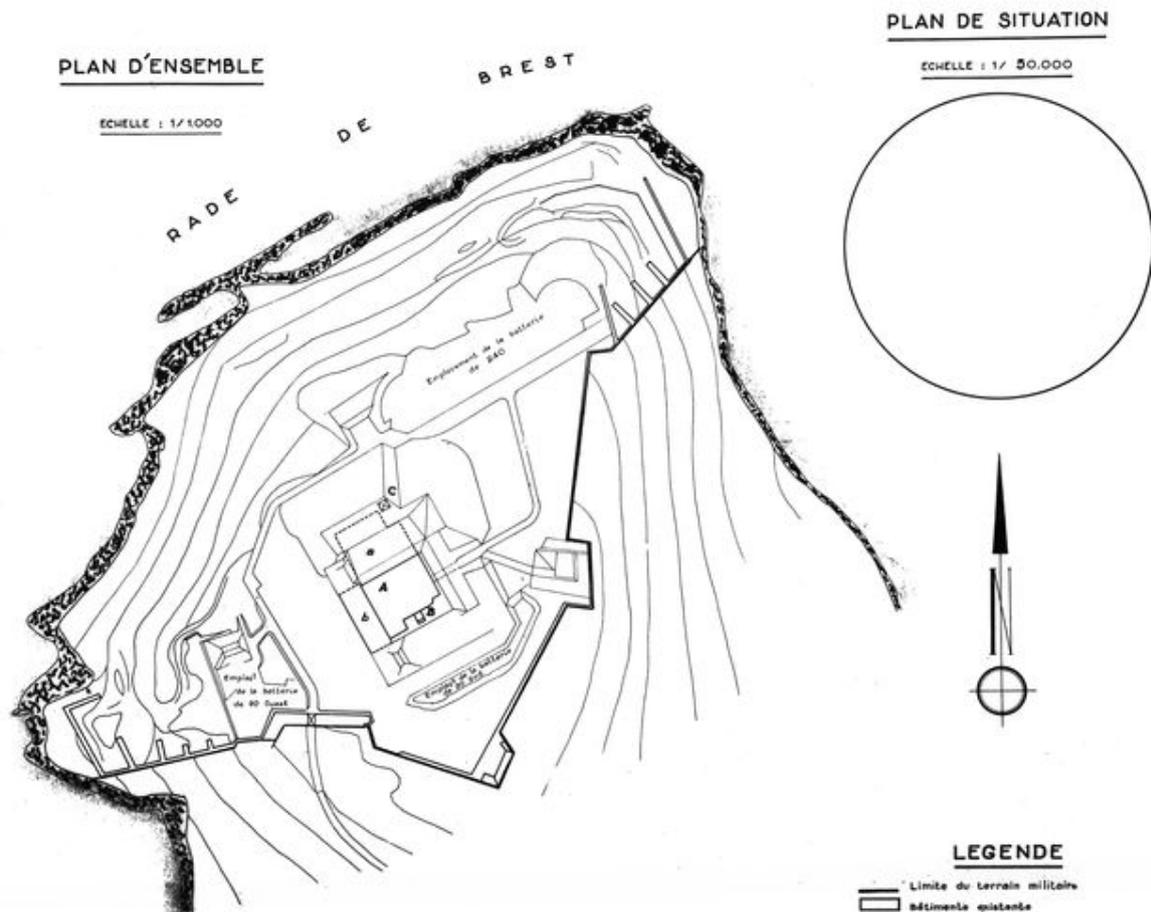
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : ingénieur. Louis-Lazare Dajot (1717-1786) Pierre Filley de la Côte (1695-1779)

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan d'ensemble

IVR53_19872900087PA

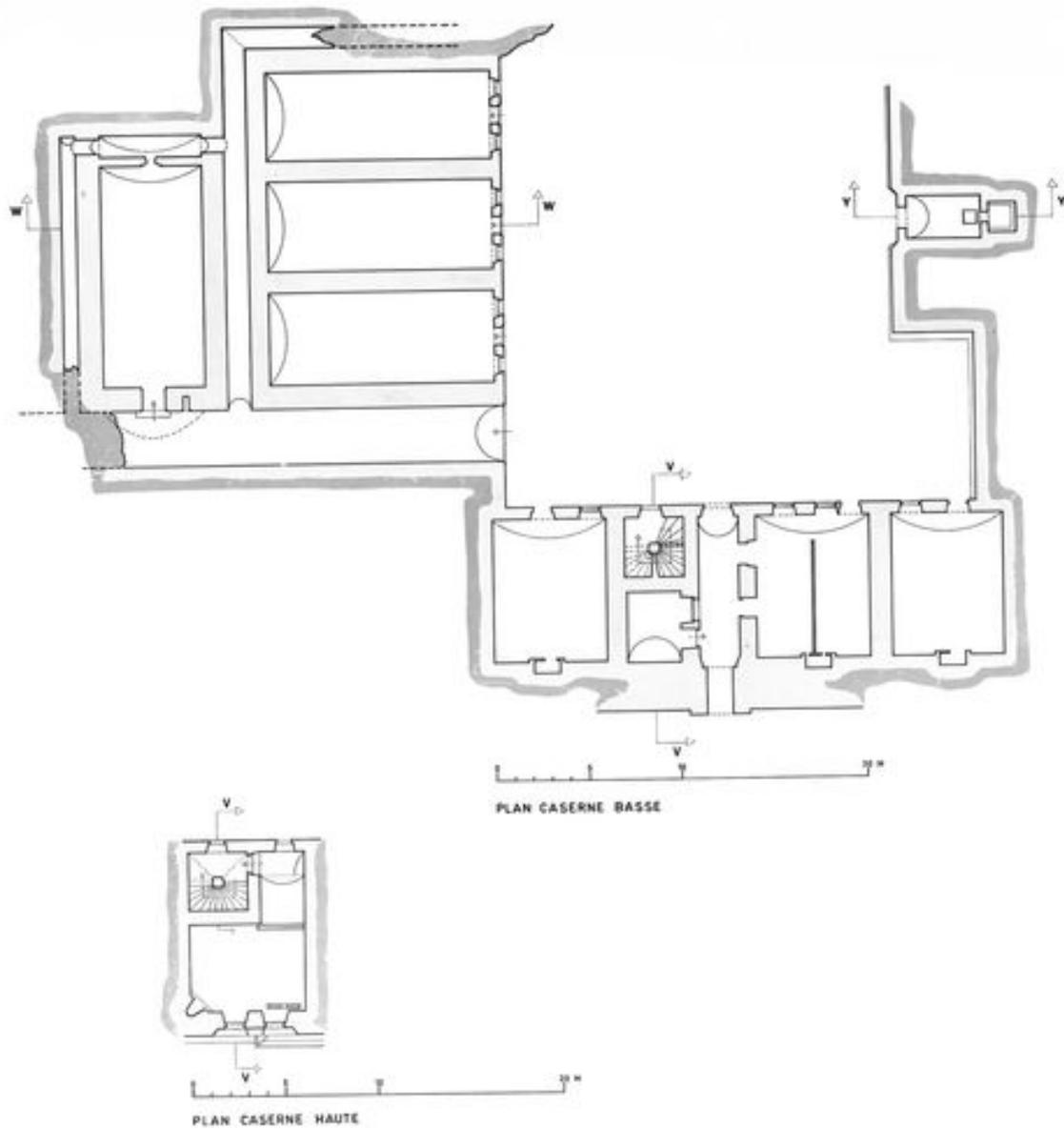
Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan d'ensemble des casernements (hauts et bas) du fort

IVR53_20062907020PA

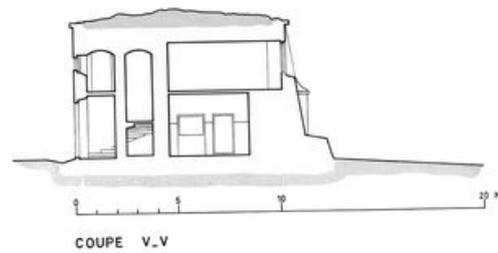
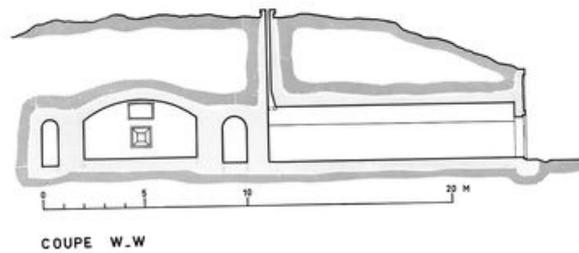
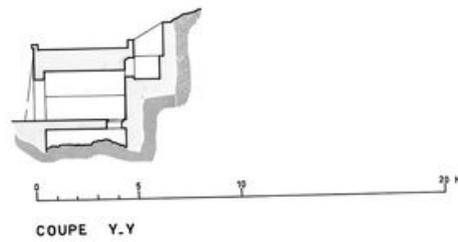
Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coupes (Y-Y, V-V et W-W) des casernements (haut et bas)

IVR53_19872900168PA

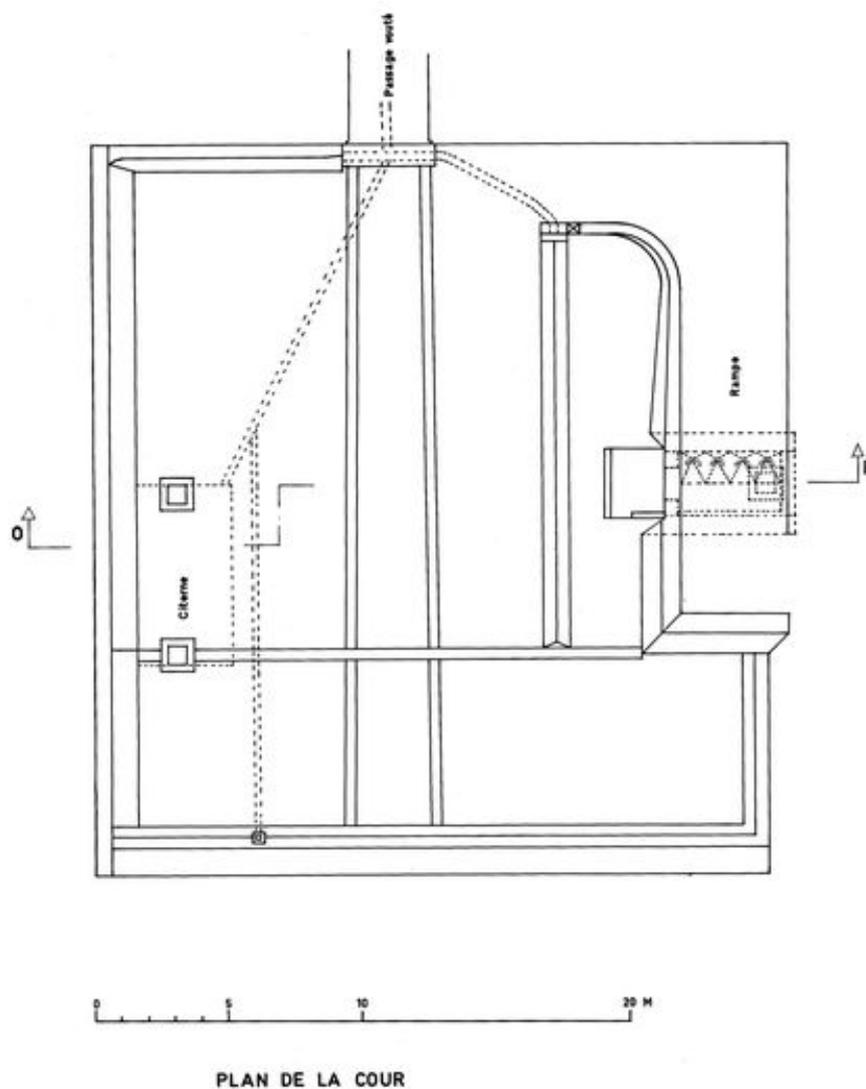
Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la cour du fort avec ses modifications (citerne)

IVR53_19872900173PA

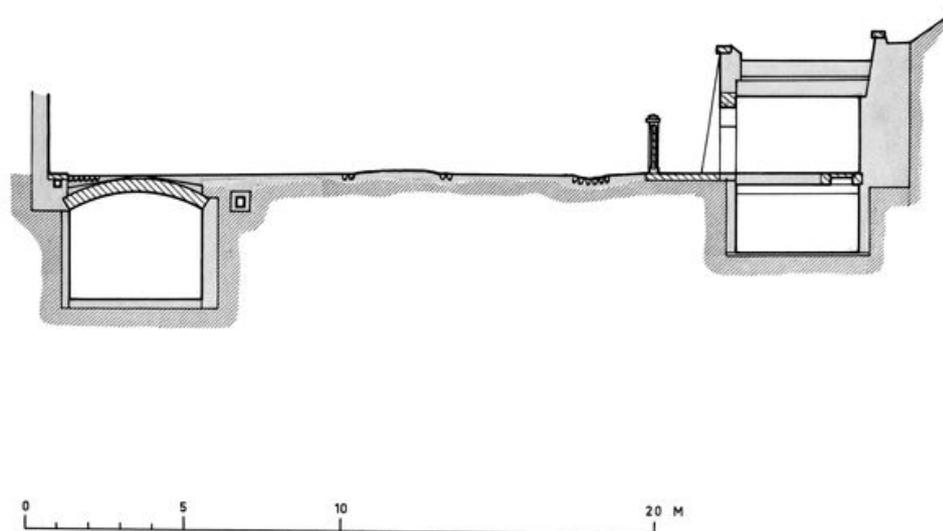
Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



COUPE SUIVANT O.P.

Coupe O-P de la cour du fort avec ses modifications (citerne)

IVR53_19872900174PA

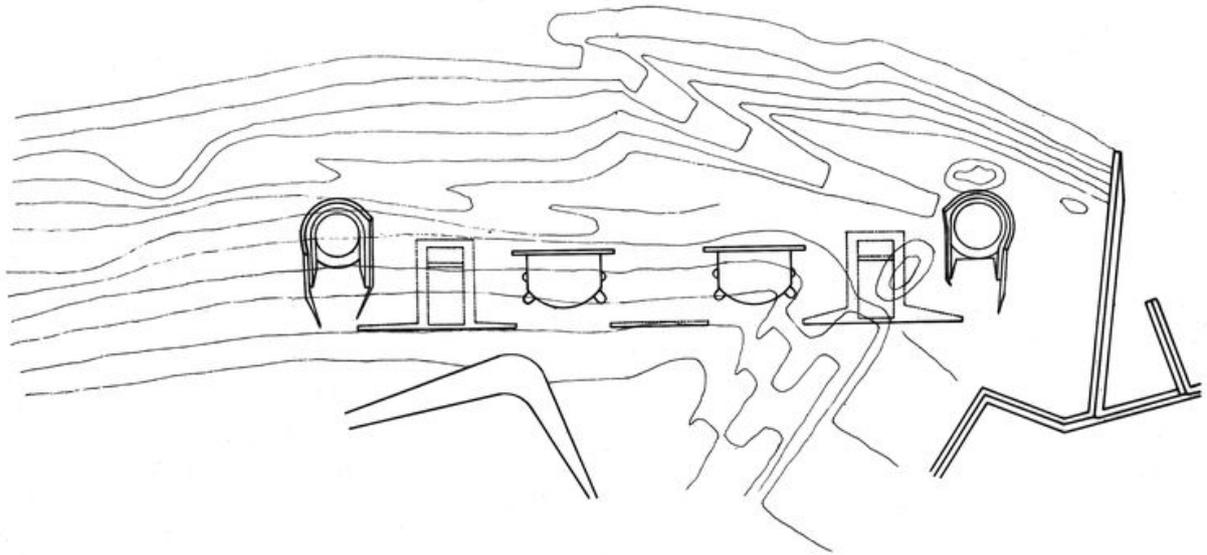
Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan masse de la batterie de 24 cm

IVR53_19872900170PA

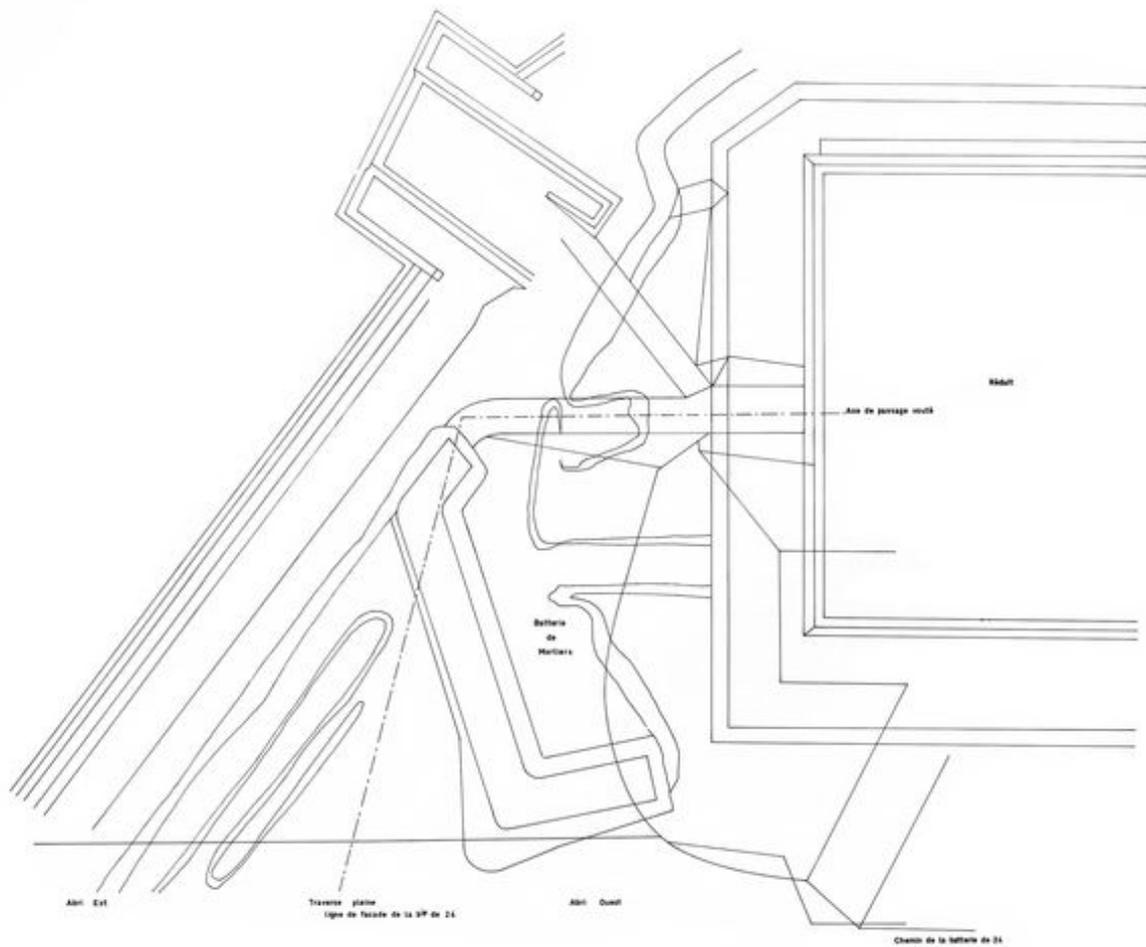
Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan masse entre la batterie de 24 cm et le fort

IVR53_19872900169PA

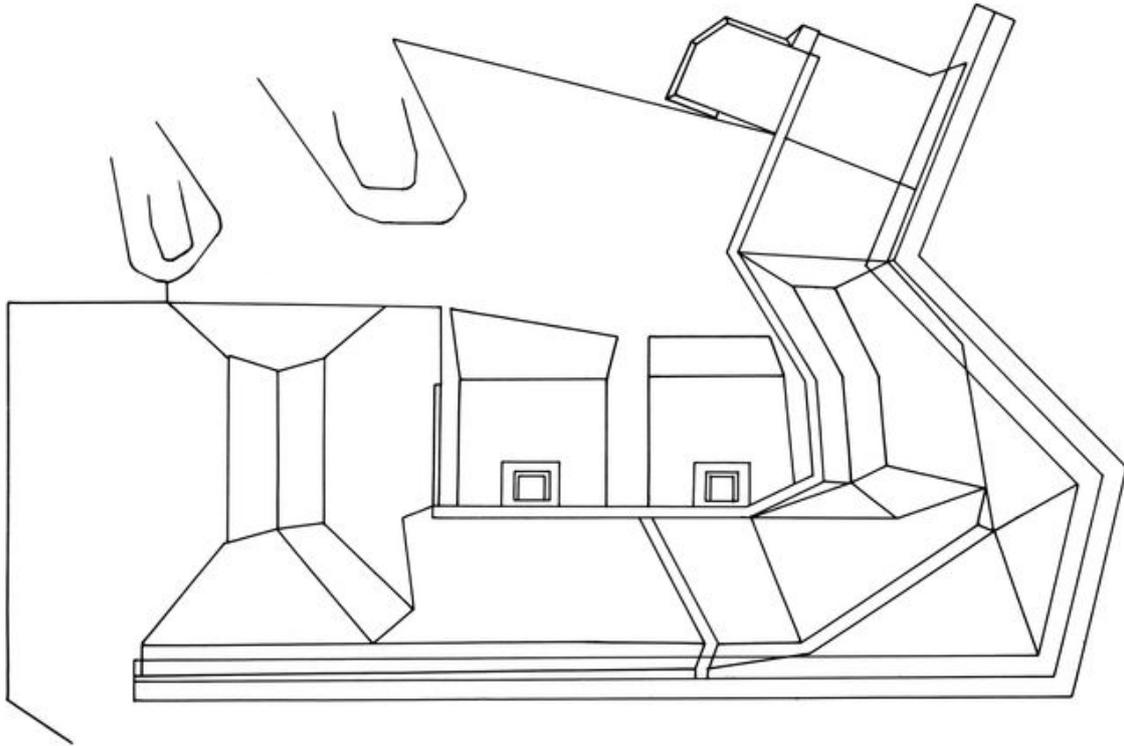
Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan masse de la soute-abri ouest de la batterie de 24 cm

IVR53_19872900088PA

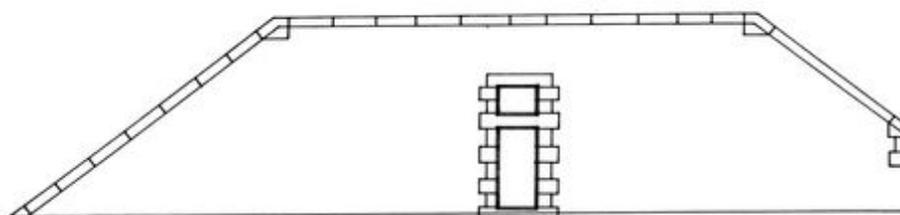
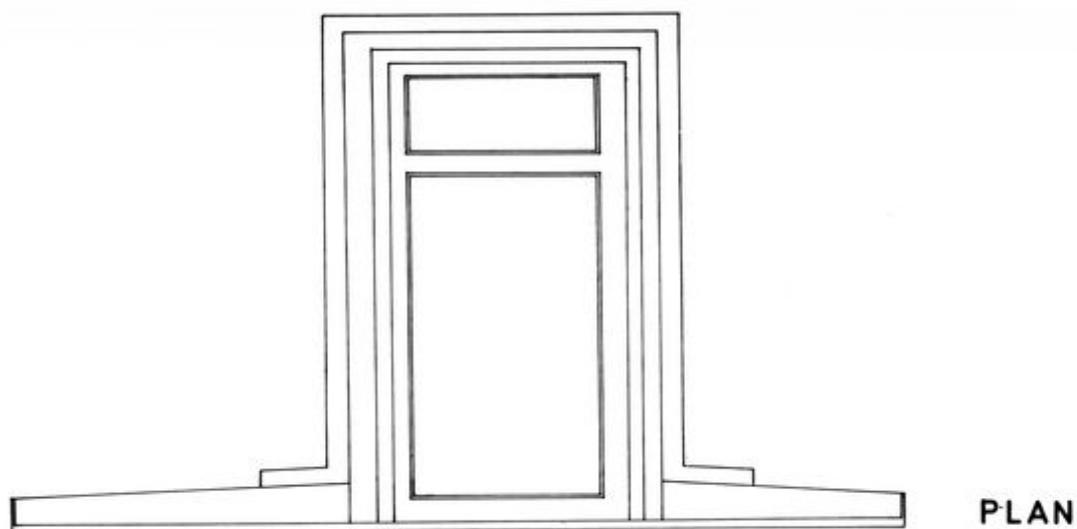
Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan et élévation de la soute-abri ouest de la batterie de 24 cm

IVR53_19872900089PA

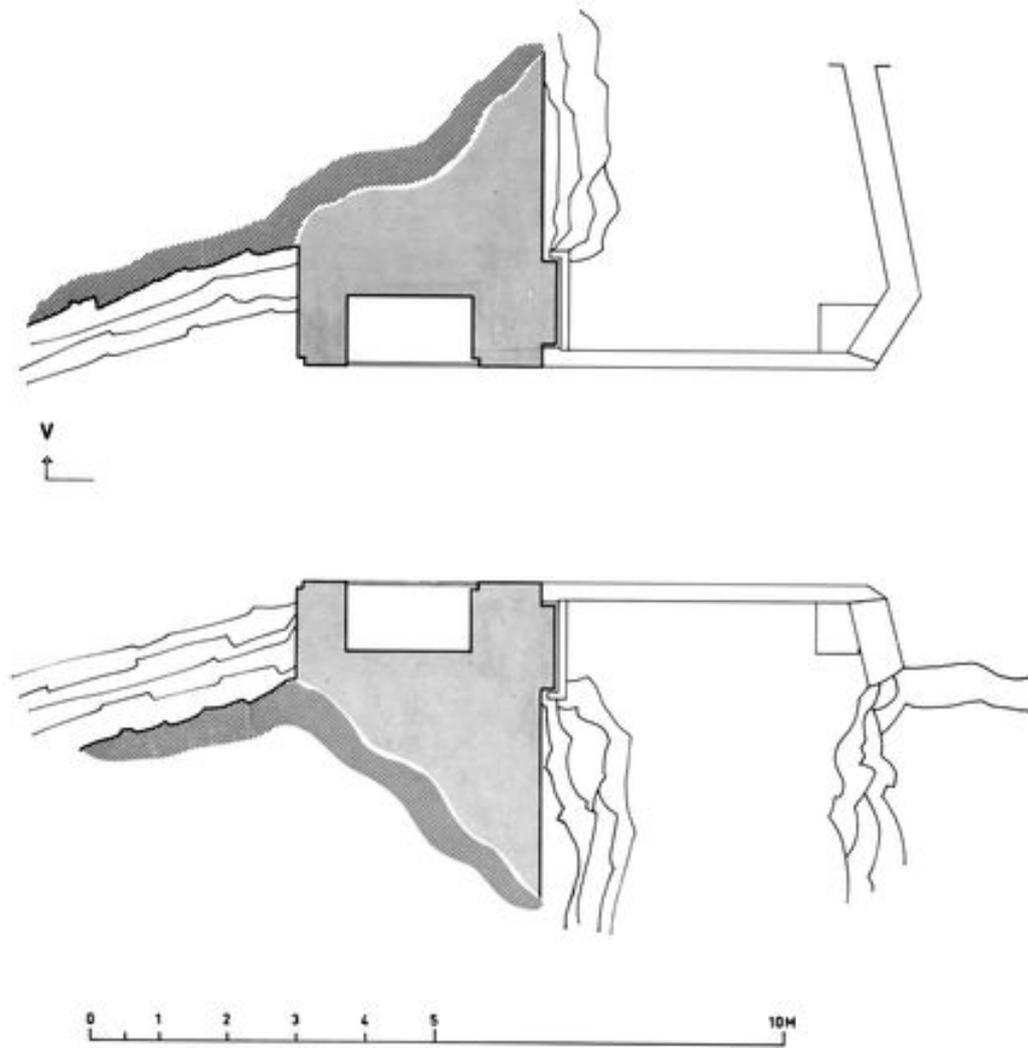
Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la porte d'entrée monumentale et du fossé du fort (1879)

IVR53_19872900175PA

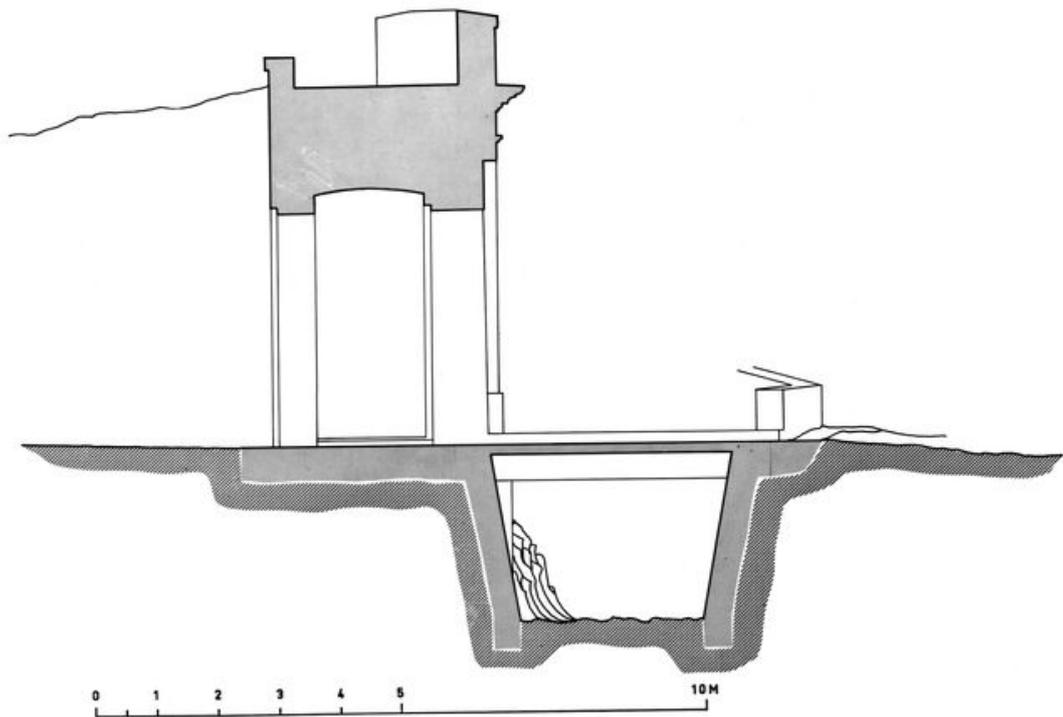
Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



COUPE V - V

Coupe de la porte d'entrée monumentale et du fossé du fort (1879)

IVR53_19872900176PA

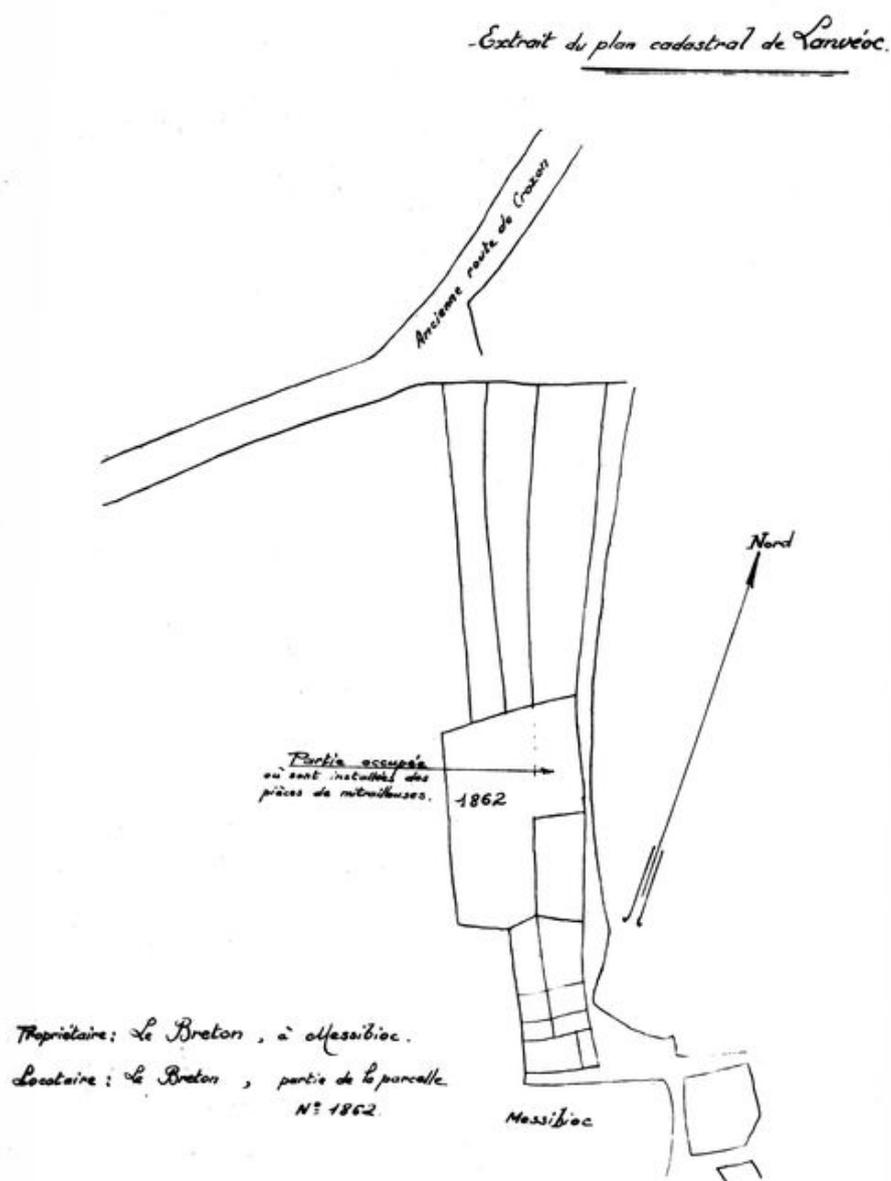
Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan cadastral de situation du lieu-dit Messibioc à Lanvéoc (parcelle n° 1862, propriétaire : Le Breton). Légende : partie occupée par la Marine où sont installées des pièces de mitrailleuses

IVR53_19872900090PA

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

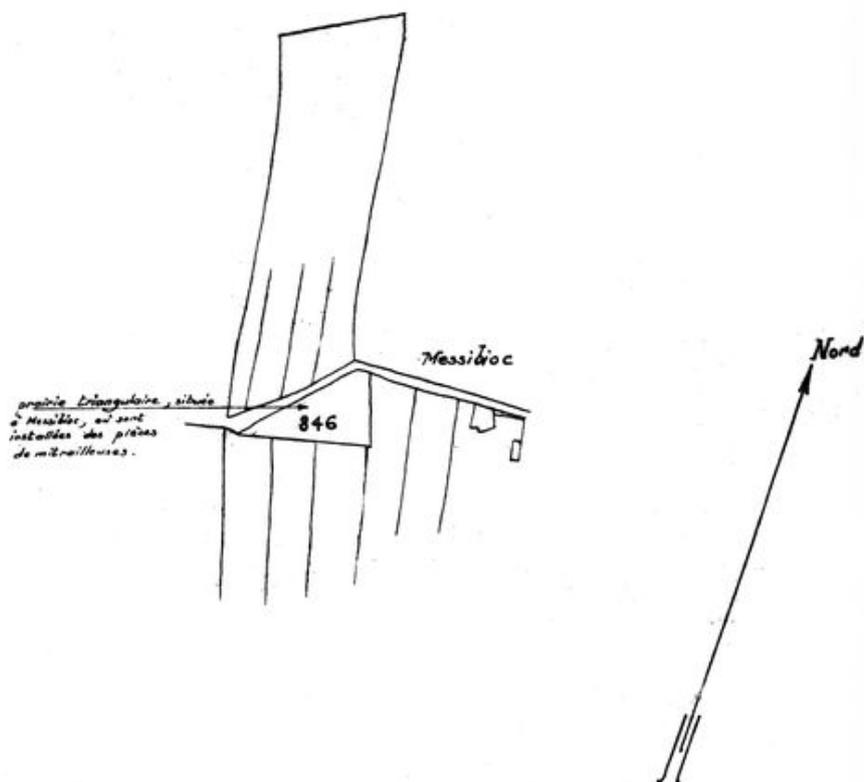
Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Extrait du plan cadastral de "Lanvéoc"



Propriétaire: Le Glas François, Route du Fort à Messiboc.

Locataire: Roudot - parcelle du cadastre: n° 846.

Plan cadastral de situation du lieu-dit Messiboc à Lanvéoc (parcelle n° 846, propriétaire : Le Glas, locataire : Roudot).
Légende : partie triangulaire occupée par la Marine où sont installées des pièces de mitrailleuses

IVR53_19872900091PA

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la porte monumentale datée de 1878 (état en 1969)

IVR53_19692900006X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du passage couvert et des casernements (état en 1969)

IVR53_19692900008X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des casernements (état en 1969)

IVR53_19692900007X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'un oculus des casernements (état en 1969)

IVR53_19692900009X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'intérieur des casernements (état en 1969)

IVR53_19692900010X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'intérieur des casernements (état en 1969)

IVR53_19692900011X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des parties anciennes des casernements datés 1774 (état en 1969)

IVR53_19692900012X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des créneaux de pied ou assomoirs (état en 1969)

IVR53_19692900013X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fort (état en 1969)

IVR53_19692900014X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'intérieur d'une casemate (état en 1969)

IVR53_19692900015X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du magasin à poudre (état en 1969)

IVR53_19692900016X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fort (état en 1969)

IVR53_19692900017X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fort (état en 1969)

IVR53_19692900018X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la cour intérieure (état en 1969)

IVR53_19692900392Z

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fort : cage d'escalier (état en 1969)

IVR53_19692900391Z

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fort : cage d'escalier (état en 1969)

IVR53_19692900390Z

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fort : cage d'escalier (état en 1969)

IVR53_19692900389Z

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale (état en 2007)

IVR53_20072906107NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale : porte monumentale (état en 2007)

IVR53_20072906108NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la porte monumentale datée de 1878 (état en 2007)

IVR53_20072906109NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail de la porte monumentale datée de 1878

IVR53_20072906110NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail de la porte monumentale datée de 1878

IVR53_20072906111NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la voûte du passage d'entrée (état en 2007)

IVR53_20072906113NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail de la porte monumentale datée de 1878 : support en granite du pont-levis basculant (état en 2007)

IVR53_20072906114NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail de la porte monumentale datée de 1878 : support en granite du pont-levis basculant (état en 2007)

IVR53_20072906115NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail de la porte monumentale datée de 1878 (état en 2007)

IVR53_20072906116NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la signalétique en place (état en 2007)

IVR53_20072906119NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du front bastionné irrégulier situé à l'est de la porte (état en 2007)

IVR53_20072906120NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fort de Lanvéoc : demi-bastion est, embrasures bétonnées

IVR53_20072906121NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fort de Lanvéoc : demi-bastion est, embrasures bétonnées

IVR53_20072906122NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fort de Lanvéoc : demi-bastion est, embrasures bétonnées

IVR53_20072906123NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fort de Lanvéoc : cortine

IVR53_20072906124NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fort de Lanvéoc : demi-bastion est

IVR53_20072906125NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



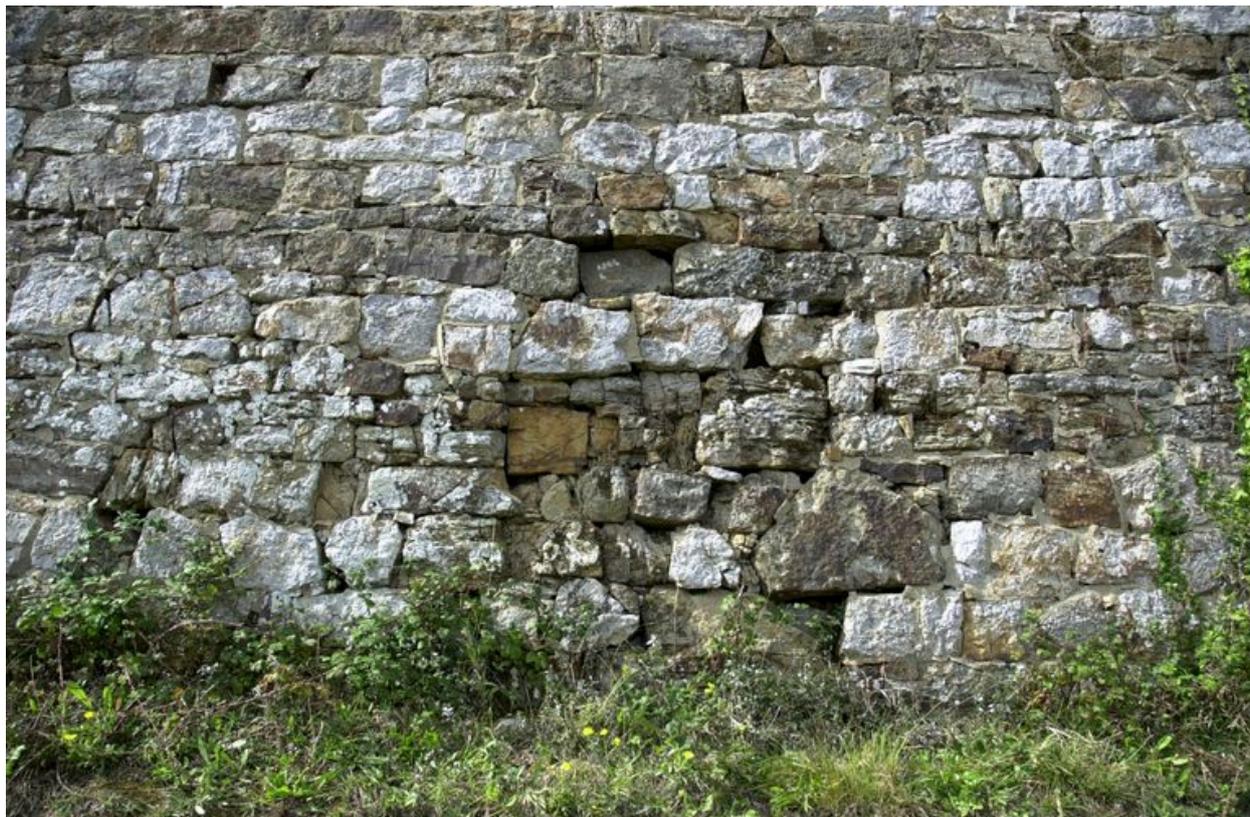
Vue du fort de Lanvéoc : courtine

IVR53_20072906126NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fort de Lanvéoc : détail du parement

IVR53_20072906127NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fort de Lanvéoc : courtine

IVR53_20072906128NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fort de Lanvéoc : demi-bastion est

IVR53_20072906129NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fort de Lanvéoc : demi-bastion est

IVR53_20072906130NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fort de Lanvéoc : demi-bastion de l'extrémité est

IVR53_20072906131NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fort de Lanvéoc : demi-bastion de l'extrémité est, détail du liaisonnement du parement

IVR53_20072906132NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fort de Lanvéoc : demi-bastion de l'extrémité est, détail du liaisonnement du parement. Chaîne en granite

IVR53_20072906133NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fort de Lanvéoc : demi-bastion de l'extrémité est, détail du liaisonnement du parement

IVR53_20072906134NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



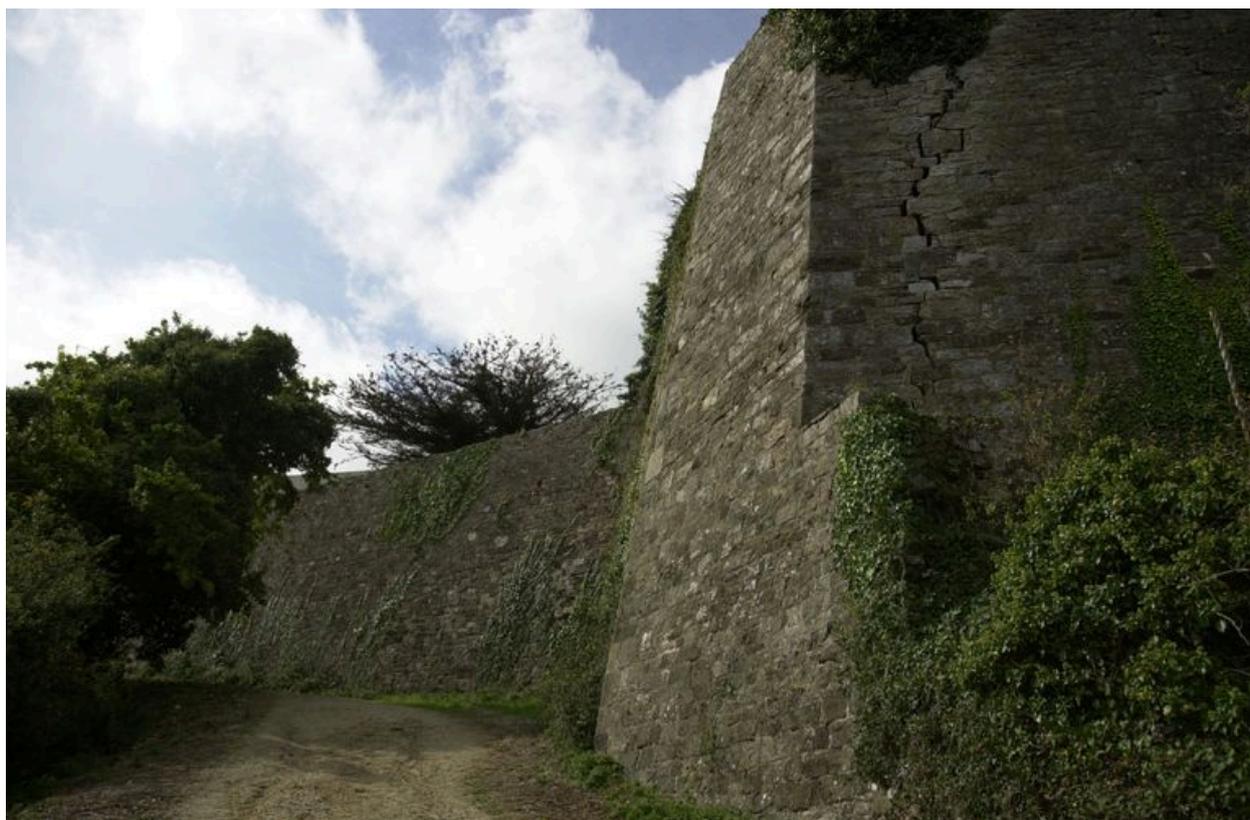
Vue du fort de Lanvéoc : demi-bastion de l'extrémité est, détail du liaisonnement du parement

IVR53_20072906135NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fort de Lanvéoc : demi-bastion de l'extrémité est

IVR53_20072906136NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fort de Lanvéoc : demi-bastion de l'extrémité est, détail du parement, lézarde

IVR53_20072906137NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fort de Lanvéoc : batterie

IVR53_20072906138NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du fort de Lanvéoc : batterie et parapet en maçonnerie

IVR53_20072906139NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation